

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS
MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

18 DÉCEMBRE 2017

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, tenue le 18 décembre 2017 à 19h00 à la salle du Conseil située au 1, 1^{ère} avenue Ouest à Mont-Louis.

Sont présents :

Sont présents : Guy Bernatchez, maire
Mark Boucher, conseillère au poste # 1
Sylvie Mercier, conseiller au poste # 3
Stéphane Cleary, conseiller au poste # 4
Claude Bélanger, conseiller au poste # 5
Renaud Robinson, conseiller au poste # 6

Est absent : Dany Bergeron, conseiller au poste # 2

Tous formants quorum, sous la présidence de monsieur Guy Bernatchez, maire. L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

Sont également présents:
Suzanne Roy, sec.-trés. et directrice générale
Diane Gaumont, adj. à l'administration et sec-trés. adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Adoption du budget de l'année financière 2018
3. Période de questions
4. Levée de la session

248-12-2017 ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIERE 2018

ATTENDU QUE le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2018 et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le projet de budget a été remis aux membres du conseil le 8 décembre 2017 dès que l'avis public a été donné ;

Sur proposition de Stéphane Cleary,
Appuyée de Sylvie Mercier,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Conseil adopte le budget pour l'année financière 2018, à savoir :

CHARGES

Administration générale	309 372
Sécurité publique	222 453
Transport	331 168
Hygiène du milieu	284 769
Santé et bien-être	7 200
Aménagement, urbanisme et développement	38 209
Animation Jeunesse Haute-Gaspésie	144 500
Loisirs et culture	62 192
Intérêts	84 519
Sous-total	1 484 382
Remboursement de la dette à long terme	818 056
Affectation aux activités investissements	66 367
Fonds Éolien	165 885
Fonds Eaux usées	(2 427)
TOTAL DES CHARGES	2 532 263

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière	538 330
Taxes sur une autre base (tarifs)	331 154
Paiements tenant lieu de taxes	102 141
Transferts	1 143 338
Services rendus	74 330
Imposition de droits	11 000
Amendes et pénalités	20 100
Fonds Éolien	195 370
Autres revenus	116 500
TOTAL DES REVENUS	2 532 263

Proposition adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions porte exclusivement sur le budget

249-12-2017 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Claude Bélanger, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Guy Bernatchez, maire

Suzanne Roy, d.g. et sec.- très.

Je, Guy Bernatchez, maire, atteste que la signature du présent procès verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Guy Bernatchez, maire